

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	514 728 \$	497 644 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 700	2 600
Transferts	66 285	56 985
Services rendus	81 738	8 516
Imposition de droits	9 200	9 000
Amendes et pénalités	800	800
Intérêts	5 000	4 000
	<u>680 451</u>	<u>579 545</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	175 919	166 854
Sécurité publique	104 125	97 598
Transport	113 529	118 057
Hygiène du milieu	96 103	108 217
Santé et bien-être	1 792	1 706
Aménagement, urbanisme et développement	57 441	75 923
Loisirs et culture	35 656	31 190
Frais de financement	20 000	21 264
	<u>605 829</u>	<u>619 545</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	74 622	-40 000
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	5 000	45 000
Remboursement de la dette à long terme	-2 555	0
Affectation aux activités d'investissement	-77 067	0
Affectation au fonds de roulement	0	-5 000
	<u>-74 622</u>	<u>40 000</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u><u>0</u></u> \$	<u><u>0</u></u> \$

<u>Activités d'investissement</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	540 000 \$	0 \$
	<u>540 000</u>	<u>0</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	462 933	0
Affectation des activités de fonctionnement	77 067	0
	<u>540 000</u>	<u>0</u>
Excédent d'investissement	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

La municipalité est admissible à une subvention de 462 933 \$ provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour les années 2010 à 2013. Les travaux pour cette subvention doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2013. Les travaux admissibles seront exécutés en 2013. Aucun projet d'investissement n'est planifié pour les années 2014 et 2015.